

DEC201147DR01

Décision portant nomination de Damien MARCHAL, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR7591 intitulée « Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire » (LEM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité UMR7591 intitulée « Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire » (LEM), dont la directrice est Madame Elodie ANXOLABEHÉRE-MALLART ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Villejuif ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Damien MARCHAL, Professeur des Universités (Pr), est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR7591 intitulée « Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire » (LEM), à compter du 5 mai 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 5 mai 2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité
Elodie ANXOLABEHÉRE-MALLART

